

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## AFRIQUE CENTRALE

Décembre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

### Zoom sur l'indice de développement des TIC en Afrique Centrale

L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a publié en décembre 2023 son rapport intitulé « [Measuring digital development: The ICT Development Index 2023](#) », présentant son nouvel Indice de Développement des technologies de l'information et de la Communication (TIC). Lancé en 2009, l'Indice de Développement des TIC (IDI) vise à améliorer la connaissance sur les facteurs et les moteurs du développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le monde. Il obéit désormais à une nouvelle méthodologie de construction. Ainsi, les comparaisons temporelles avec les anciennes éditions (la dernière datant de 2017) deviennent inadéquates, précise l'UIT dans son rapport.

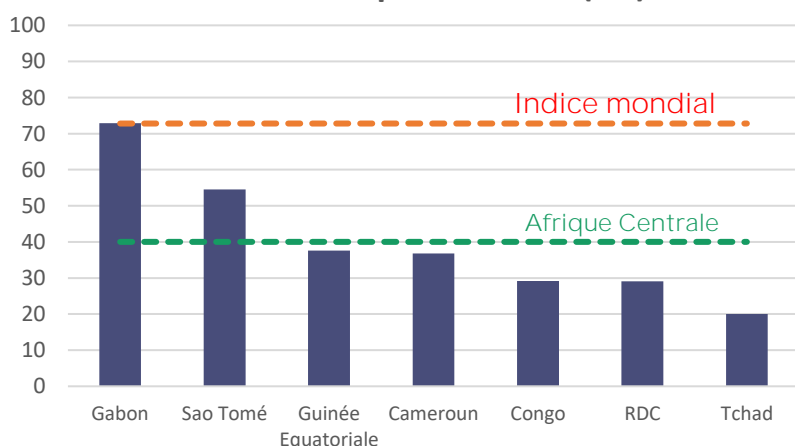
Cette nouvelle édition couvre 169 pays dans le monde et prend notamment en compte l'accès à internet, la qualité du réseau internet, l'utilisation de la téléphonie mobile large bande et le prix des données mobiles et des services voix. Sur la base de ces critères (10 variables en tout), l'IDI, compris entre 0 (moins bonne) et 100 (meilleure note), a été calculé pour chaque pays.

LE CHIFFRE A RETENIR

40

L'indice de développement des TIC moyen en Afrique centrale

#### ICT Development Index (IDI) 2023



Source : UIT, calculs SER

Dans le détail, selon l'IDI 2023, le Gabon est l'économie la plus avancée en termes de développement des TIC en Afrique centrale avec un score de 72,9 (10<sup>ème</sup> dans le continent et seul pays d'Afrique centrale affichant un score supérieur à la moyenne mondiale qui est de 72,8). Ce résultat est imputable aux investissements massifs dans les infrastructures, notamment pour la construction d'une station d'atterrissage des câbles sous-marins de fibre optique et d'un réseau terrestre de près de 1500 km. Il est suivi du Sao Tomé-et-Principe (54,5), de la Guinée équatoriale (37,6), du Cameroun (36,8),

du Congo (29,2), de la RDC (29,1) et du Tchad (20). La RCA est non classée.

## Régional

### Projet d'Interconnexion électrique Cameroun-Tchad : des sociétés indiennes adjudicataires de 3 lots du projet

Les entreprises indiennes Kalpataru Projects International Ltd et Transrail Lighting Ltd seront en charge de la conception, de la fourniture et du montage des lignes haute tension pour l'interconnexion de 225 KV entre le Réseau interconnecté Sud (RIS) et le Réseau interconnecté Nord (RIN) en trois lots pour un montant global de 119,7 Mds FCFA. La durée des travaux est de 20 mois pour chaque lot. Kalpataru Projects International Ltd réalisera les lots 1 et 2 de ce projet. Le lot 1 d'un montant de 41,4 Mds FCFA concerne les travaux des lignes haute tension de Nachtigal à Yoko. Le lot 2 porte sur la réalisation d'une ligne haute tension de Yoko à Tibati pour un montant de 34,1 Mds FCFA. Transrail Lighting Limited va réaliser le lot 3 portant sur la conception, la fourniture et le montage de la ligne haute tension de Tibati à Wouro Soua, coût du lot évalué à 44,2 Mds FCFA. L'attribution de ces marchés va marquer le début des travaux de mise en œuvre de ce projet officiellement lancé le 21 novembre 2023 par les gouvernements camerounais et tchadien. Le Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT), financé par le consortium Banque mondiale- BAD- Banque islamique- Union européenne - Etats camerounais et tchadien pour un montant global de 557,5 Mds FCFA a pour but d'alimenter les régions du nord du Cameroun et du Tchad améliorant l'accès à l'électricité dans les deux pays.

### Projet de chemin de fer entre le Congo et le Cameroun

Dans le cadre de l'exploitation conjointe du gisement de fer Nabemba-Mbalam, le Congo et

le Cameroun ont signé, le 5 décembre 2023 à Brazzaville, un contrat de partenariat pour la construction d'une ligne de chemin de fer de 149 km devant relier le site de production du gisement de fer Nabemba-Mbalam, dans le département Sangha au Congo, au port de Kribi, au Sud du Cameroun. Le projet sera réalisé par un consortium chinois pour un coût prévisionnel de 1,3 Md USD. La production prévisionnelle du gisement de fer Nabemba-Mbalam est estimée à 10 M de tonnes de fer par an, l'objectif à terme étant d'atteindre un pic annuel de 125 M de tonnes.

### Prêt de 73,4 M EUR de la BAD pour la construction d'un pont reliant le Cameroun et la Guinée Equatoriale

Le [conseil d'administration](#) de la BAD a approuvé le 29 novembre 2023 le prêt de 73,4 M EUR au Cameroun pour financer la construction d'un pont sur le fleuve Ntem reliant Campo, au Cameroun, à Rio Campo en Guinée équatoriale. Cet appui financier se décompose en deux prêts distincts : le premier, d'un montant de 48,96 M EUR, octroyé par la BAD ; et le second, de 24,48 M EUR, est issu du Fonds africain de développement (FAD), le guichet de prêts à taux concessionnels du Groupe de la Banque. Le [projet](#) figure parmi les projets intégrateurs de la CEMAC et s'intègre dans le Plan directeur consensuel des transports de l'Afrique centrale (PDCT-AC). Son coût total est estimé à 133,7 M EUR et sa réalisation sera co-financée avec l'appui d'autres partenaires techniques et financiers notamment la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) et l'Union Européenne (UE) qui ont annoncé des promesses de financements de 22,9 M EUR et 35 M EUR respectivement. Le projet sera en l'occurrence un apport essentiel dans la mise en place des infrastructures devant faciliter la mise en œuvre des objectifs de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) pour les deux pays.

## La BVMAC lance son premier indice boursier

La Bourse de Valeur Mobilière d'Afrique Centrale (BVMAC) a lancé le [11 décembre 2023](#) son tout premier indice composite dénommé BVMAC All Share Index (BVMAC ASI). Ce nouvel outil qui regroupe toutes les sociétés cotées (Socapalm, Safacam, La Régionale, BANGE, SCG-Ré et SEMC), servira à mesurer les performances du marché des actions de la BVMAC. La valeur de départ de l'indice a été fixée à 1000 et sa mise à jour sera quotidienne. La création de cet indice fait partie des réformes initiées par la BVMAC pour rendre la place boursière plus attractive.

## Quatrième session ordinaire du comité de politique monétaire de la BEAC

Lors du dernier [comité de Politique Monétaire](#) (CPM) tenu le 12 décembre 2023 en visio-conférence, l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales ont été examinées. La BEAC revoit le taux de croissance en 2023 de la zone CEMAC à la baisse à 2,2% contre 2,5% prévus en septembre, en baisse par rapport à 2022 où il était de 2,8%. Ce ralentissement découle principalement d'un recul plus important que prévu de l'activité pétrolière (-2,7% en 2023, contre -0,7% en 2022). Cependant la BEAC anticipe un regain de l'activité économique en 2024 et table sur une croissance à 3,1% en hausse de 0,6 point par rapport aux estimations de 2023. Les perspectives d'inflation restent supérieures à l'objectif de 3 % de la CEMAC et devraient s'établir à 5,6% en moyenne annuelle en 2023 comme en 2022 avant de se replier à 3,6% en 2024. Comparativement à l'année 2022, on note une baisse des réserves de change qui passent d'une couverture de 4,95 mois d'importation en 2022 à 4,12 mois en 2023. Pour 2024, la BEAC anticipe une légère amélioration des réserves de change à 4,23 mois d'importation. Concernant l'orientation de la politique monétaire, la BEAC a maintenu son

taux d'intérêt d'appel d'offre à 5%. De plus, à l'issue de l'analyse de la stratégie actuelle de gestion de liquidité, le CPM autorise à titre exceptionnel la BEAC « à émettre des Bons sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours afin d'accélérer la résorption de l'excès de liquidité bancaire sur le très court terme et de mieux monitorer son évolution ».

## Cameroun

### Le conseil d'Administration du FMI valide la 5e revue du programme

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a [approuvé](#) le 20 décembre 2023, la cinquième revue des programmes appuyés par le FMI au Cameroun au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC). Cette approbation des revues se conclut par un nouveau décaissement de 73,8 M USD, portant le total des décaissements à 571,9 M USD. Le FMI a également approuvé la dérogation pour non-respect du critère de réalisation relatif à la non-accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs car le dépassement était provisoire et mineur. De plus, le Conseil a donné son accord pour une prorogation de 12 mois (du 28 juillet 2024 au 28 juillet 2025) les accords FEC et MEDC, offrant ainsi au pays la possibilité de mettre en œuvre les réformes et politiques stipulées dans le cadre de ces accords. Cette prorogation s'accompagne d'une augmentation de l'accès de 110,4 M DTS (env. 147,6 M USD).

### Création du Groupement des Entreprises du Cameroun « GECAM » issu de la fusion GICAM-ECAM

Le Groupement des entreprises du Cameroun « GECAM » a été officiellement créé le 14 décembre 2023 à l'occasion d'une [assemblée](#) générale constitutive du nouveau patronat. Issu de la fusion GICAM - ECAM, le GECAM vise à

consolider la cohésion et la représentativité des entreprises du Cameroun et ambitionne de devenir une force motrice pour l'économie camerounaise. La nouvelle entité fédère les adhérents des deux organisations patronales dissoutes et entend défendre plus efficacement les intérêts de ses membres.

## Libéralisation des importations de produits pétroliers

Dans une correspondance du Secrétaire général à la Présidence datée du 14 décembre 2023 et adressée au Ministre de l'Eau et de l'Énergie, le Président de la République, Paul Biya, instruit la libéralisation des importations de produits pétroliers. La Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH) est ainsi réhabilitée dans son rôle de pilotage du processus d'attribution des quotas aux importateurs majeurs du secteur présentant les profils techniques et financiers requis. Ces derniers sont également autorisés à acquérir les produits pétroliers directement auprès des fournisseurs de leur choix. Le respect de l'application des prix homologués par le Gouvernement sera contrôlé. La société Hydrocarbures Analyses Contrôles (HYDRAC), filiale de la SNH, est chargée du contrôle qualité des produits importés et la SONARA sera en charge de confirmer les analyses réalisées par la société HYDRAC. Cette décision de libéralisation des importations de produits pétroliers intervient dans un contexte marqué par des difficultés d'approvisionnement en essence dans les stations-services au Cameroun.

## Banque Mondiale : 146,7 Mds FCFA pour soutenir les ménages démunis

Le 11 décembre 2023, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Alamine Ousmane Mey, a procédé au [lancement officiel](#) du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (PFS-AIE). S'inscrivant en continuité de la première phase du Projet Filets Sociaux (2013-2022), ce nouveau projet, opérationnel de 2023

à 2028, vise à élargir la portée du dispositif de filets sociaux aux ménages les plus démunis et à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes de 18 à 35 ans. Doté d'un financement global de 146,7 milliards de FCFA, provenant de la Banque Mondiale (92,7 Mds FCFA) et de l'État du Cameroun (54 Mds FCFA), le projet soutiendra 356 000 ménages Les Filets Sociaux, principal dispositif d'assistance sociale au Cameroun, visent à combattre la pauvreté chronique.

## La BAD approuve un financement de 48,4 Mds FCFA pour la mise en œuvre des réformes du secteur de l'électricité

Le conseil d'administration de la BAD a [approuvé](#) le 14 décembre 2023 un prêt de 48,4 Mds FCFA pour la mise en œuvre de la première phase du Programme d'Appui au Redressement du Secteur de l'Électricité (PARSEC). Le programme permettra au Cameroun de produire à terme suffisamment d'énergie électrique pour couvrir les besoins du pays qui s'élèvent à 5000 MW et d'exporter le surplus d'énergie vers le Tchad. Au Cameroun, les réformes du secteur sont axées sur le renforcement des capacités du personnel afin de doter le pays des compétences nécessaires au bon fonctionnement de la chaîne de valeur. Le PARSEC permettra notamment de réduire les pertes commerciales d'électricité, d'améliorer le recouvrement des redevances et de mieux maîtriser les flux d'énergie dans le segment de la distribution à travers la migration du comptage du mode post-payé vers le prépayé et l'installation des compteurs intelligents, y compris au sein des bâtiments publics. Le PARSEC contribuera à l'information/communication à l'endroit des populations afin de vulgariser le nouveau mode de comptage et de sensibiliser les clients au prépaiement.

## Signature d'une convention de restructuration de la dette de la SONARA d'un montant de 20 Mds FCFA

La convention portant sur la restructuration de la dette de la Société nationale de raffinage (SONARA) avec le trader Mercuria Energy Trading d'un montant de 20 Mds FCFA a été signée le 12 décembre 2023 à Yaoundé. L'Etat s'engage, par cet accord, à rembourser la somme due sur une période de 10 ans avec un taux d'intérêt annuel HT de 5,5%. Cette opération marque la quatrième étape du processus de restructuration et de remboursement de la dette de la SONARA vis-à-vis des Traders. Le processus doit s'achever au premier trimestre 2024 avec la conclusion de deux autres conventions.

## Plus de 2,9 millions de personnes affectées par l'insécurité alimentaire

Lors d'un point de presse organisé le 11 décembre 2023, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Gabriel Mbairrobe, a présenté les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé des zones à risque et d'identification des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle d'octobre-décembre 2023. Selon les conclusions, 10,6% de la population camerounaise, soit 2 940 807 personnes, font face à une insécurité alimentaire aiguë. Cette situation prévaut dans 10 départements des régions de l'Extrême Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, principalement en raison des conditions climatiques et de l'insécurité qui affectent ces zones. Pour atténuer cette crise alimentaire, le gouvernement mise sur le renforcement de l'import-substitution et le soutien aux petits agriculteurs, qui représentent 80 % de la production alimentaire.

## Adoption du projet de loi de Finance 2024

Suite à l'examen par les parlementaires, la loi de finance pour l'exercice 2024 a été [promulguée](#) par la présidence de la République le 19 décembre 2023. Le gouvernement table sur un budget qui s'équilibre en recettes et dépenses à 6740,1 Mds FCFA en hausse de 0,2% par rapport à la loi de finance rectificative de 2023. Le besoin global de financement s'établit à 1577,7 Mds FCFA, en diminution par rapport aux 1950,3 milliards de FCFA en 2023. Cette somme sera notamment allouée à l'amortissement d'une partie de la dette extérieure (1128,5 Mds FCFA), au règlement des restes à payer du Trésor (220 Mds FCFA), et au remboursement de crédits de TVA (84 milliards de FCFA). Pour couvrir ce besoin de financement, l'État camerounais optera pour des tirages extérieurs sur prêts-projets d'un montant de 907,2 Mds FCFA, des émissions de titres publics de 375 Mds FCFA, des financements bancaires de l'ordre de 139,4 Mds FCFA, et des appuis budgétaires de 151,9 Mds FCFA.

## Publication du rapport de l'enquête sur le climat des affaires dans le secteur industriel

D'après le [rapport](#) de l'enquête sur le climat des affaires dans le secteur industriel, rendu public ce mois par le MINEPAT, 91 % des chefs d'entreprise jugent élevés les coûts (liés aux taux d'intérêt, à l'assurance et au courtage) de l'accès au financement. Seuls 6 % les trouvent moyens et 3 % faibles. En ce qui concerne les conditionnalités (ensemble des exigences imposées par les banques aux entreprises), l'enquête révèle que 59% des chefs d'entreprise les trouvent contraignantes et seulement 11% d'entre eux les trouvent acceptables. Dans le même ordre d'idées, 91% des chefs d'entreprise estiment que le soutien financier de l'Etat reste insuffisant. Pour améliorer l'accès au financement, les chefs d'entreprise demandent à l'Etat de se concentrer sur la mise en œuvre de certaines mesures comme la mise en place de structures dédiées (BCPME, BSTP, etc.), la loi sur

le crédit-bail, l'ouverture de guichets de financement alternatif (loi sur l'affacturage, etc.) et la mise en place de structures de garantie de financement.

## Centrafrique

### Le projet de loi de finance 2024 adoptée par l'assemblée nationale

Le 18 décembre, le Parlement centrafricain a entériné le projet de loi de finances 2024. Globalement, il ressort que les ressources budgétaires sont calibrées à hauteur de 289,04 Mds FCFA, affichant une augmentation marginale de 0,13% par rapport à l'année précédente. Les recettes propres, estimées à 160,5 Mds FCFA, sont réparties comme suit : 67,5 Mds FCFA pour la Direction générale des Douanes et Droits Indirects, 65,5 Mds FCFA pour la Direction Générale des Impôts et des Domaines, et 27,5 Mds FCFA pour la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. Les ressources extérieures sont projetées à 128,54 Mds FCFA. En ce qui concerne les dépenses, elles sont évaluées à 316,59 Mds FCFA, en augmentation de 6,47% par rapport à 2023, et se répartissent entre les dépenses primaires (207,52 Mds FCFA), les dépenses d'investissement financées par des ressources extérieures (95,34 Mds FCFA), et des charges financières prévues (13,73 Mds FCFA).

### Inauguration d'une centrale solaire dans la ville de Berbérati

Le 12 décembre 2023, le ministre en charge du développement de l'énergie a inauguré la toute première centrale solaire hybride dans la ville de Berberati, dans le Mambéré-Kadeï. Cette centrale d'une capacité d'un mégawatt, s'inscrit dans le cadre du projet d'urgence d'accès à l'électricité. Financée par la Banque Mondiale à hauteur de 1,2 Md FCFA, cette centrale devrait permettre de réduire les besoins croissants en électricité, qui dépassent actuellement l'offre gouvernementale.

## Congo

### Le FMI valide la 4e revue du programme

La [quatrième revue](#) du programme du Congo au titre de la Facilité élargie de crédit a été conclue le 20 décembre 2023. Le FMI observe que la reprise économique s'est poursuivie nonobstant les défis posés par les pressions inflationnistes et les incertitudes économiques. La performance du programme a été globalement satisfaisante, mais les réformes structurelles ont pris quelque retard. Le président de séance du Conseil exécutif du FMI encourage les autorités à poursuivre le redressement budgétaire tout en augmentant les dépenses sociales et de développement. La Conclusion de la revue conduit à un versement immédiat de 43 M USD.

### La Banque mondiale a approuvé un financement de 80 M USD en faveur du Congo

La [Banque mondiale](#) a approuvé le 15 décembre un financement de 80 M USD visant à soutenir les efforts de réformes entrepris par le Congo pour renforcer la mobilisation des recettes et la gestion des finances publiques, et créer des conditions plus propices à une croissance inclusive et durable. Il s'agit du deuxième financement d'une série de trois opérations prévues sur la période 2022-2024. Le premier financement d'un montant de 50 M USD est intervenu en décembre 2022. Cette opération s'articule autour de deux axes prioritaires : le premier vise à renforcer la viabilité budgétaire et la gouvernance, le second à soutenir la diversification économique et l'inclusion.

### La BAD accorde un prêt de 92 M EUR pour soutenir la diversification de l'économie

Le [Conseil d'administration](#) du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé un prêt de 92 M EUR au Congo pour la

mise en œuvre de la première phase du Programme d'appui à la [gouvernance](#) et à la diversification économique. L'accord relatif à ce prêt a été signé le 23 novembre à Brazzaville par le ministre de l'Economie et des Finances du Congo et le directeur général adjoint de la BAD pour l'Afrique centrale. Ce Programme a pour objectif de renforcer la résilience de l'économie congolaise en tenant compte des chocs climatiques. Il permettra notamment, d'améliorer l'efficacité et la transparence des investissements publics, de renforcer la gouvernance des entreprises publiques, particulièrement par l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire. Ce prêt intervient après l'octroi par la BAD d'un appui budgétaire au Congo de 210 M USD, en décembre 2019, en soutien au programme avec le FMI.

## Gabon

### Un bilan sectoriel contrasté au troisième trimestre de 2023

La [note de conjoncture sectorielle](#) concernant le troisième trimestre 2023, publiée début décembre par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF), a dévoilé les dernières tendances en matière de production des principaux secteurs d'activité gabonais. En ce qui concerne les secteurs extractifs, la production de pétrole sur les neuf premiers mois de 2023, forte d'une bonne performance au T3, s'élève à 8,2 millions de tonnes, en augmentation de 4,8% par rapport à la même période en 2022. En revanche, pour le secteur forestier, la production de grumes a chuté de 18,1% en glissement annuel. De même, les industries du bois ont connu une baisse de 7% de leur production en comparaison aux neuf premiers mois de 2022, avec un recul particulièrement prononcé au T3 2023 du fait de la baisse de la demande asiatique (recul de 39% des exportations à destination de la Chine par rapport au T2), de difficultés logistiques et du niveau élevé du prix des carburants industriels.

### Le Projet de Loi de Finance 2024 annonce une amélioration du solde budgétaire

Le projet de loi finance 2024 [dévoilé](#) par l'Etat gabonais prévoit un budget qui s'équilibre en recettes et dépenses à 4162 Mds FCFA contre 3602 Mds FCFA en 2023, soit une augmentation 16%. Du côté des recettes on retrouve notamment une forte augmentation par rapport à l'an passé sur les postes d'émission des titres publics (+35%), des prélèvements sociaux (+29%) ou encore sur le financement non bancaire (+37%). Concernant les dépenses, les principales augmentations concernent les dépenses d'investissement (+67%), les dépenses de transfert (+ 38%), l'amortissement de la dette extérieure (+23%) ainsi que les prêts et avances (+107%).

### Inauguration de l'usine de GPL de Batanga

Le 8 décembre dernier, l'usine de fabrication du gaz de pétrole liquéfié de Batanga a été inaugurée par le président de la transition Brice Oligui. Cette structure, dont les travaux avaient commencé il y a un an, résulte d'un investissement de plus de 30 Mds FCFA par le groupe Perenco. Le site devrait permettre de produire plus 15 000 tonnes de GPL par an soit 35% de la consommation nationale. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de la filière gaz au Gabon où Perenco occupe un rôle majeur avec notamment un investissement d'1 Md EUR pour construire une unité de liquéfaction de gaz naturel au Cap Lopez à l'horizon 2026.

### Reprise de la coopération avec la Banque Mondiale

Alors que la Banque mondiale avait suspendu ses décaissements à la suite du coup d'Etat du 30 août dernier, le gouvernement gabonais a annoncé la réception d'une lettre entérinant la levée des sanctions à son encontre. De fait,

comme en atteste la rencontre entre le Ministère de l'Économie et des représentants de la Banque mondiale, la reprise des projets au sein desquels l'institution financière était engagée est attendue. Parmi ceux-là on compte notamment le soutien financier aux efforts de diversification du pays mais également le financement du projet « Gabon Digital » visant à numériser les services publics et dont la date d'entrée en vigueur avait été fixée au 31 décembre 2023. Au total, les [projets](#) de la Banque mondiale au Gabon représentent un investissement de 250,5 M USD.

## Guinée Équatoriale

### Signature d'accords-cadres de coopération avec la Biélorussie

La [visite](#) à Malabo du président biélorusse Alexandre Loukachenko et de sa délégation a été marquée par la signature d'accords clés, inaugurant un nouveau chapitre dans la coopération entre les deux pays. Une feuille de route pour la période 2024-2026 comprenant six mémorandums d'entente a été officialisée, couvrant des domaines tels que l'assainissement de l'environnement, les infrastructures industrielles, les travaux publics, la gestion de la documentation, l'assistance technique et la justice. Cette initiative s'inscrit dans l'objectif de la Biélorussie d'accroître sa présence économique en Afrique.

## Tchad

### Don de 34 M EUR accordé à la République du Tchad par la BAD

Le 17 novembre 2023, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque Africaine de Développement a [approuvé](#) un don de 34,27 M EUR au Tchad dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu semi-urbain et rural.

Ce soutien financier issu du pilier du fonds d'appui à la transition vise à améliorer les conditions de vie des populations par la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. Au vu du faible taux d'accès à l'eau potable (entre 13% et 42%) et du taux élevé de maladies d'origine hydrique, la deuxième phase du projet interviendra dans les provinces de l'Ennedi Est, du Mandoul, du Moyen Chari, du Mayo Kebbi Est, du Mayo Kebbi Ouest, du Salamat et du Sila.

### Nouvel appui de 340 M USD de la Banque Mondiale

Lors d'une récente visite conjointe à la frontière entre le Tchad et le Soudan avec Filippo Grandi, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Anna Bjerde, directrice générale des opérations de la Banque Mondiale, a [annoncé](#) un nouveau financement de 340 M USD pour aider le Tchad à relever des « défis à multiples facettes ». Parmi ces 340 M USD, 90 M USD serviront à répondre à l'afflux massif de réfugiés en provenance des pays voisins. Avec des appuis financiers déjà notables, la Banque Mondiale ajoute ce financement à un portefeuille déjà existant à hauteur de 2,12 Mds USD, dont 235 M USD de financement pour soutenir les réfugiés et leurs communautés d'accueil.

### La Banque Mondiale publie un mémorandum économique du Tchad

La Banque Mondiale a [publié](#) dernièrement un mémorandum économique intitulé « *Stimuler la croissance et réduire la vulnérabilité* ». Le Mémorandum économique identifie l'insécurité, la dépendance excessive à l'égard des recettes pétrolières et l'incapacité à utiliser ces recettes pour une croissance économique forte et soutenue, le changement et le dérèglement climatiques, la faiblesse de la gestion des finances publiques et de l'environnement des affaires, ainsi que l'insuffisance du capital physique et humain, comme étant les principaux



obstacles à la croissance du pays. L'insécurité en augmentation à l'intérieur du Tchad et dans les pays voisins, constitue également un facteur important de volatilité de la croissance à court terme.

## Finalisation de l'acquisition de la société Total Marketing Tchad par le groupe Star Oil

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023 la société mauritanienne Star Oil Group a finalisé l'acquisition de l'ensemble des titres détenus par Total Energies au sein de la société Total Marketing Tchad. La société qui détenait un important réseau de stations-service, des activités de commercialisation de produits pétroliers, ainsi que des activités de fourniture de carburant pour l'aviation, sera renommée Star Oil Tchad. Le changement d'enseigne a débuté le 15 décembre marquant ainsi pour les consommateurs la fin de validité des cartes pétrolières Total Energies et la mise en fonction des nouvelles cartes Star Oil.

## Missions d'assistance technique dans le cadre de l'appui du FMI à la gestion des finances publiques

Le FMI poursuit ses activités au Tchad, par plusieurs missions d'appui et d'assistance techniques menées par l'initiative AFRITAC Centre. Le Tchad avait accueilli au mois de novembre une mission du directeur Afrique du FMI passant en revue les réformes en cours visant, à amplifier la transparence dans la gestion des finances publiques. La deuxième mission est intervenue début décembre sur un appui à l'implémentation de l'outil d'analyse des prévisions de trésorerie et la revue qualité des processus comptables du SIGFIP. Ces différents appuis permettent d'orienter les implications complémentaires des autres partenaires techniques et financier tels que l'UE et l'AFD également présents sur ces initiatives de réforme de la gestion des finances publiques portées par les autorités tchadiennes.

## RDC

### Approbation de la 5ème revue de l'accord FMI-RDC

Le [Conseil d'administration](#) du FMI a achevé le 14 décembre dernier la cinquième revue de l'accord de facilité élargie de crédit avec la RDC. Cette décision permet ainsi un décaissement immédiat de 202,1 MUSD en faveur de la consolidation des réserves internationales du pays. Malgré la situation socio-politique et sécuritaire difficile, le FMI estime que les autorités restent engagées à préserver les objectifs du programme, notamment en limitant les dérapages macroéconomiques et en continuant de mettre en œuvre le programme de réformes économiques. Malgré un contexte plus difficile, l'économie congolaise reste résiliente, avec une croissance du PIB réel projetée à 6,2 % en 2023.

### Organisation de la « Semaine française de Kinshasa », du 24 au 26 avril 2024

La 8ème édition de la [Semaine Française de Kinshasa \(SFK\)](#) se tiendra du 24 au 26 avril 2024 au Pullman Grand Hôtel Kinshasa. Ce salon professionnel annuel regroupe aussi bien des entreprises congolaises que françaises présentes en RDC ou venues de France. Labellisé par Business France, il est organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Congolaise (CCIFC) avec le soutien de l'Ambassade de France et du Comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la France. La thématique retenue pour cette 8ème édition « Les leviers de la croissance en RDC » sera déclinée en plusieurs sous thèmes (mines, agroalimentaire, numérique, énergie, ville durable, infrastructures et logistique, santé...) lors de conférences et ateliers. La 7ème édition qui s'est tenue en mars 2023 a été un véritable succès, plus de 40 exposants étaient présents et le salon a accueilli plus de mille participants.

## Sao Tomé-et-Príncipe

### La BAD annonce un soutien de 17,4 M USD

La Banque africaine de développement a [approuvé](#) un appui budgétaire à hauteur de 17,4 M USD à destination de Sao Tomé-et-Príncipe. L'objectif est d'une part de soutenir les finances

publiques via l'octroi de 10,7 M USD dans le cadre du Programme de renforcement de la viabilité budgétaire et de la résilience économique et d'autre part d'injecter 6,7 M USD dans le cadre du Projet d'appui institutionnel à l'administration douanière. La BAD espère ainsi permettre à l'économie santoméenne de se stabiliser (amélioration des recettes intérieures, efficacité des dépenses publiques, transparence de la dette) mais également renforcer la souveraineté énergétique du pays.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé  
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé  
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner